

**Séance publique du 25 septembre 2000**

**Délibération n° 2000-5716**

commission principale : urbanisme, habitat et développement social

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Saint Fons

objet : **Quartier de l'Arsenal - Rue Emile Zola - Etude préalable à la réhabilitation - Participation financière**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 5 septembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre des opérations de développement social urbain mises en place à Saint Fons, les partenaires du contrat de ville souhaitent engager des études préalables à la réhabilitation du patrimoine appartenant à LOGIREL rue Emile Zola dans le quartier de l'Arsenal à Saint Fons.

Cette démarche doit permettre d'associer très en amont les habitants aux choix stratégiques pour l'avenir de leur lieu de vie.

En effet, cette réhabilitation présentant des enjeux importants tant par le nombre de logements qu'elle concerne (plus de 500 logements) que par les mutations qui vont pouvoir s'opérer au plan urbain (désenclavement du quartier, restructuration des espaces extérieurs, etc.), l'adhésion des habitants est un élément déterminant de la réussite du projet.

Cette étude, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de LOGIREL est évaluée à 1479 110 F TTC et pourrait être financée de la façon suivante :

- Etat	500 000 F
- Communauté urbaine	160 790 F
- LOGIREL	479 320 F
- GFC	339 000 F

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Accepte** le versement à la société LOGIREL d'une participation de 160 790 F net de taxes pour l'étude préalable à la réhabilitation du patrimoine de LOGIREL rue Emile Zola à Saint Fons.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer la convention afférente.

**3° - La dépense** en résultant sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 657 480 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,